

Système de revêtement thermique avec enduit de finition

Stef Supra

1-Généralités :

1.1 Travaux connexes précisés à d'autres sections :

- 1.1.1 _____
- 1.1.2 _____
- 1.1.3 _____

1.2 Assurance Qualité.

- 1.2.1 L'applicateur doit fournir la main d'œuvre, les matériaux et les équipements nécessaires à la pose du Système de revêtement acrylique **SUPRA** de Les Enduits STEF Inc., ou un équivalent approuvé.
- 1.2.2 L'applicateur sera qualifié, avoir au moins 5 années d'expérience continue dans la pose de matériaux du type spécifié et être en mesure d'en fournir la preuve sur demande de l'architecte.
- 1.2.3 L'applicateur doit fournir sur demande, un échantillon de 6" x 1' (15 cm x 30 cm) du système **SUPRA** pour chacune des couleurs et textures, en utilisant le même matériel, la même technique et les mêmes outils qui seront utilisés pour la réalisation du projet.
- 1.2.4 L'applicateur devra suivre les spécifications du fabricant dans l'installation du Système **SUPRA**.

1.3 Description du système **SUPRA**.

- 1.3.1 Le Système **SUPRA** est composé de panneaux de béton sur lesquels nous appliquons:
 - Un enduit acrylique de base sur les joints.
 - Un treillis d'armature en fibre de verre de 3" sur les joints.
 - Un enduit acrylique de base sur toute la surface.
 - Un treillis de fibre de verre sur toute la surface.
 - Un apprêt coloré (si nécessaire).
 - Un enduit de finition 100% acrylique.
 - En utilisant des moulures en PVC (au besoin).

1.4 Détails du système **SUPRA**.

- 1.4.1 Panneaux de béton approuvés par : Les Enduits STEF Inc.
- 1.4.2 L'enduit acrylique de base **Stef Base Coat** *NCBC* sur les joints dans lequel est enfoui le treillis de fibre de verre de 3".

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 1.4.3 L'enduit acrylique de base *Stef Base Coat* NBC sur toute la surface dans lequel est enfoui le treillis de fibre de verre.
- 1.4.4 L'apprêt coloré *Stef Roll-on*, pour coordonner la couleur du substrat à l'enduit de finition.
- 1.4.5 L'enduit acrylique de finition : *Stef Finition & Stef Architectural Coat* ou etc. Copolymères 100% acryliques, pré mélangés, de la couleur et de la texture choisies par l'architecte et fabriqué par Les Enduits STEF inc. (Voir le Manuel de Référence).
Texture : _____ Couleur : _____

1.5 Livraison, entreposage, manutention.

- 1.5.1 Livraison : Tous les matériaux fournis par Les Enduits STEF inc. devront être livrés intacts dans leur emballage d'origine.
- 1.5.2 Entreposage : Tous les matériaux fournis par Les Enduits STEF inc. devront être entreposés à l'abri des intempéries et des dommages à une température supérieure à 5°C (41°F).

1.6 Conditions de mise en chantier.

- 1.6.1 Température. La température de l'air ambiant devra être d'au moins 5°C (41°F) et à la hausse durant l'installation du Système *SUPRA* et demeurer à 5°C (41°F) ou plus élevée pour au moins 24 heures après l'installation.
- 1.6.2 Protection des matériaux adjacents : Protéger les matériaux adjacents des dommages ou éclaboussures résultants de la pose des enduits. Si nécessaire, recouvrir les surfaces, les équipements, etc... avec des moyens appropriés.
- 1.6.3 Coordination des travaux : Coordonner installation du Système *SUPRA* avec les autres corps de métier.
- 1.6.4 Rythme des travaux : Prévoir la main d'œuvre nécessaire pour assurer une opération continue sans reprise (cold joint) et variation dans la texture.

1.7 Garantie.

- 1.7.1 À partir de la date de réception du paiement final des travaux, Les Enduits STEF inc. garantit que les matériaux qu'elle fournit, lorsqu'appliqués conformément aux instructions d'application et au devis descriptif du fabricant, donneront des résultats identiques à ceux qui sont indiqués et décrits dans le Manuel de Référence du fabricant. Cette garantie ne s'applique qu'à l'utilisation des produits sur des substrats approuvés par Les Enduits STEF Inc.
- 1.7.2 Les Enduits STEF Inc. n'est pas responsable de l'architecture, de l'ingénierie et de l'exécution.
- 1.7.3 Dans le cadre de cette garantie, le remède unique et exclusif sera que Les Enduits STEF inc. fournira les matériaux de remplacement, est établi que les matériaux fournis initialement étaient défectueux, à la condition que pas plus de dix (10) ans ne se soient écoulés après l'application d'origine. Les Enduits STEF Inc. n'offrent aucune autre garantie implicite ou explicite.

2- Produits :

2.1 Généralité :

- 2.1.1 Tous les matériaux et composants du Système de revêtement extérieur *SUPRA* devront être obtenus de Les Enduits STEF Inc. ou de ses représentants autorisés.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 2.1.2 Aucune substitution de matériaux ne sera acceptée, à moins d'une autorisation écrite par Les Enduits STEF Inc.
- 2.1.3 Matériaux acceptables : Composants du Système **SUPRA** de Les Enduits STEF Inc. ou un équivalent approuvé.

2.2 Matériaux et manufacturier approuvés.

- 2.2.1 Panneaux de béton :
 - Produit par un fabricant approuvé par Les Enduits STEF.
 - Conçus pour utilisation extérieure.
- 2.2.2 Fixations :
 - À têtes plates et traitées contre la Corrosion, conçues spécialement pour panneaux de béton.
- 2.2.3 Enduit de base tel que: **Stef Base Coat** NCBC manufacturés par Les Enduits STEF Inc.: Base 100% acrylique qui mélangé avec du ciment Portland dans une proportion définie, donnera une pâte qui servira d'adhésif ou d'enduit de redressement dans lequel sera incorporé le treillis de fibre de verre.
- 2.2.4 Treillis de fibre de verre de 3"(7.5 cm) et treillis régulier de 38" (15.25 cm), traités contre les alcalis tel que fournis par Les Enduits STEF Inc.
- 2.2.5 Enduit d'apprêt coloré **Stef Roll-on** :
Recommandé afin de coordonner la couleur du substrat à l'enduit de finition.
- 2.2.6 Enduit de finition: **Stef Finition & Stef Architectural Coat** ou etc. Copolymères 100% acrylique, pré mélangés en usine, comprenant la couleur et la texture choisies par le client ou l'architecte, tel que manufacturé et fourni par Les Enduits STEF inc.
La couleur sera : # _____
(Voir charte des couleurs dans le Manuel de Référence).
La texture sera : _____
(Voir charte des textures dans le Manuel de Référence).
- 2.2.7 Eau : Claire et potable.
- 2.2.8 Scellants : De polyuréthane approuvés par le manufacturier, de la couleur choisit par l'architecte.
- 2.2.9 Moulures en PVC (Au besoin) :
Telles que spécifiées par le manufacturier.
- 2.2.10 Résultats d'essais en laboratoire.
(Voir section : Évaluation de nos Produits dans le Manuel de Référence).

3- Exécution des travaux :

3.1 Inspection :

- 3.1.1 Avant de commencer les travaux, vérifier la compatibilité du substrat existant avec les spécifications du projet à réaliser et du système proposé.
- 3.1.2 S'assurer que le substrat est recouvert d'une membrane hydrofuge.
- 3.1.3 S'assurer que le bas des murs est ventilé.
- 3.1.4 S'assurer qu'un solin flexible tel que la membrane collante (Blue Skin) a été installé au périmètre de toutes les ouvertures.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 3.1.5 S'assurer qu'un solin en aluminium ou en PVC de type goutte d'eau a été installé au haut et au bas de toutes les ouvertures.
- 3.1.6 S'assurer que les panneaux de béton ont été installés en utilisant des vis traitées contre la corrosion.
- 3.1.7 S'assurer que sur chaque rangée, les joints verticaux des panneaux de béton ont été décalés par rapport aux joints des panneaux inférieurs.
- 3.1.8 S'assurer que les fixations ont été installées selon les recommandations du manufacturier des panneaux de béton.
- 3.1.9 S'assurer que les vis ont été enfoncées jusqu'à effleurement de la surface.
- 3.1.10 S'assurer que les joints de dilatation ont été installés au 20' (600 mm) verticalement et horizontalement ou selon les recommandations de l'architecte.
- 3.1.11 Aviser l'architecte des conditions qui sont inacceptables et ne jamais commencer les travaux tant que les corrections n'ont pas été apportées.

3.2 Installation :

- 3.2.1 L'enduit de base **Stef Base Coat** NCBC sera appliqué sur les joints, et sur les coins intérieurs et extérieurs, afin d'y incorporer le treillis de fibre de verre de 3"(7.5 cm). L'enduit sera nivelé immédiatement.
- 3.2.2 Des bandes de treillis de 9" (22.5 cm) x 12" (30cm) seront installées en angle de 45° aux coins de toutes les ouvertures et l'enduit sera nivelé immédiatement.
- 3.2.3 Attendre 24 heures entre la pose des bandes de treillis et la pose de la couche de nivellement sur toute la surface.
- 3.2.4 L'enduit de base **Stef Base Coat** NCBC sera appliqué sur toute la surface à une épaisseur minimum de 3/32" (2.5 mm) en y incorporant le treillis de fibre de verre. La surface sera immédiatement aplanie et lissée en évitant les marques de truelles.
- 3.2.5 Attendre 24 heures entre la pose de l'enduit le nivellement **Stef Base Coat** NCBC et celle de l'enduit de finition.
- 3.2.6 Nous recommandons l'application d'une couche d'apprêt coloré **Stef Roll-on** afin de coordonner la couleur du substrat à celle de l'enduit de finition.
- 3.2.7 L'enduit de finition de la couleur # _____ et de la texture : _____ sera appliqué de façon continue et nivelé immédiatement afin de donner à l'ouvrage une apparence uniforme, d'éviter des trous, des sur-épaisseur, des lignes de démarcation et des défauts.
- 3.2.8 Les scellants de polyuréthane seront appliqués selon la recommandation du manufacturier.
- 3.2.9 Nettoyer le chantier au fur et à mesure de l'avancement des travaux. À la fin des travaux, débarrasser le chantier de tous les rebuts et matériaux excédentaires relevant du présent devis.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.